

Infos Express MONTINOISES
AOÛT 2021

Animations.....



PETANQUE. Un concours de pétanque est organisé par le Club de l'Amitié le dimanche 15 août à partir de 14h sur le terrain situé vers les mâts à l'entrée du village, par équipe de trois, non formée.

Dans le contexte sanitaire actuel, le concours est susceptible d'être annulé. Il aura lieu dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Inscription sur place : 3 euros par personne.

BALADE MONTINOISE. La commission animation organise une balade Montinoise sans difficultés avec l'association de gymnastique de Montigny-lès-Vesoul le samedi 28 août. Le rendez-vous est fixé à 8h30 devant la mairie, pour un départ en covoiturage jusqu'à Chemilly et randonnée sur le chemin de halage.



But de la randonnée : Découverte du viaduc de Port-sur-Saône. Prévoir le repas tiré du sac et les boissons personnelles pour le pique-nique du midi. Retour à Montigny vers 16h30. (Bulletin d'inscription page 3).

Accueil de loisirs

Le centre d'accueil et de loisirs sans hébergement « Les Gavroches » assurera une permanence pour les préinscriptions le mardi 31 août et le mercredi 1er septembre de 8h à 18h à la salle polyvalente.

Les inscriptions peuvent aussi être transmises par mail :

gavroches70@hotmail.fr



Attention : Pour les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à la cantine le jeudi 2 septembre, pensez à informer l'accueil de loisirs par mail, sms ou appel au 06.46.58.30.73, avant 10h le mercredi 1er septembre.

Ecoles



La rentrée scolaire pour les enfants du RPI Chariez-Montigny aura lieu le jeudi 2 septembre à 8h45.

Armelle Valensot accueillera les enfants (TPS, PS, MS et GS) à l'école maternelle. Patricia Mazet (nouvelle directrice, en remplacement d'Eric Brulet) accueillera une partie des élèves de CE2, les CM1 et CM2 et un nouvel enseignant, les CP, CE1 et l'autre partie des élèves de CE2 dans les locaux de la mairie.

Animations

CYCLISME. Le prix cycliste de Montigny-lès-Vesoul, organisé par la Roue d'Or Noidans, en collaboration avec la commune, se disputera le dimanche 5 septembre. Plusieurs courses sont au programme sur une boucle de 10,2 kms (Montigny-Scye-Grattery-Montigny).



- Pass'Cyclisme D1/D2 : Départ 8h30, circuit à parcourir 6 fois,
 - Féminines : Départ 8h32, circuit à parcourir 6 fois,
 - Pass'Cyclisme D3/D4 : Départ 8h35, circuit à parcourir 6 fois,
 - 3ème catégorie, Juniors, Pass'Open : Départ à 10h30, circuit à parcourir 8 fois,
 - 1ère et 2ème catégorie : Départ 14h30, circuit à parcourir 12 fois.
- Le départ des courses aura lieu devant la maison de la Bergère, avec une arrivée au dernier tour, rue des Châteaux.

Circulation :

Les courses cyclistes du dimanche 5 septembre vont entraîner quelques perturbations au niveau de la circulation et des accès aux habitations situées sur le circuit, ainsi que dans la cour de l'Abbaye.

Merci de respecter les consignes de sécurité et les signaleurs, en sachant que ceux-ci exercent leur fonction, bénévolement, mais dans le cadre d'une mission de service public.

Animations (suite).....



CONCOURS DE PÊCHE. Dimanche 12 septembre, l'association « La Pêche Montinoise » a programmé un concours de pêche à la truite, à l'étang Gillot, de 8h30 à 11h30.

Pêche libre l'après-midi jusqu'à 17h30, pour les inscrits au concours du matin. Buvette sur place.

Concours limité à 45 participants. Journée à 12 euros.

Réservation : José Ferreira au 06.78.67.04.93 (clôture des inscriptions le 31 août).

Incivilités dans la forêt communale.....



« **SANS DECHETS, LA FORET EST PLUS BELLE !** ». Portons ensemble cette devise. Autrement dit, pensons à....

- Rempporter nos déchets en nous munissant d'un sac dédié lors de nos balades,

- Signaler la présence des dépôts sauvages à la mairie.

Jeter des déchets dans un milieu naturel est strictement interdit et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et plus.



Balade Montinoise du samedi 28 août :

Inscrivez-vous !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes : Adultes : Enfants :

Possibilité de prendre des randonneurs en covoiturage : **oui** **non**

Si oui, nombre de place(s) disponible(s) :

Souhaite bénéficier du covoiturage : **oui** **non**

Inscription à déposer à la mairie pour le 24 août

Cette manifestation est soumise au Pass Sanitaire en vigueur.

Je participe, je m'engage à respecter les gestes barrières.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...

06.46.58.30.81

Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement un **représentant de la commune** en cas de besoin urgent : voirie, fuite d'eau...

Mairie.....

PERMANENCES AOUT :

- Jusqu'au 15 août : aucun changement n'est à prévoir, le secrétariat de mairie sera assuré le **lundi de 16h30 à 18h30**, le **mardi de 14h à 15h**, le **vendredi de 8h30 à 12h30** et sur rendez-vous.

- Du 16 au 31 août inclus, le secrétariat de mairie sera assuré le **lundi de 8h30 à 10h30**, le **vendredi de 8h30 à 12h30** et sur rendez-vous. La permanence du **mardi sera suspendue**.



Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30. Celle-ci est suspendue depuis le 16 juillet et reprendra le 3 septembre.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Actes d'état civil : Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

Recensement militaire : Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Bibliothèque : Réouverture le samedi 4 septembre. Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère sera ouverte, à **titre individuel sur rendez-vous**, le samedi de 10h à 12h, en s'adressant à la mairie.

www.montigny-les-vesoul.eu